RHONALPAL
Société par actions simplifiée au capital de 198 822 euros
Siège social : 32 rue Lamartine, (69800) SAINT PRIEST
381 313 451 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 MAI 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025
Présentée et adoptée par l'Assemblée

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 728 566,25 euros de la manière suivante :

- une somme de 4 282,20 euros sera virée au compte "Réserve légale", dont le montant se trouvera ainsi porté à son maximum légal, soit 10 % du capital.....	4 282,20 €
- le solde, soit la somme de 724 284,05 euros, sera distribué aux associés à titre de dividendes.....	724 284,05 €
- **TOTAL**	728 566,25 €

En outre, conformément aux propositions du Président, l'Assemblée Générale décide, pour permettre la distribution aux associés d'un dividende global de 3 000 000 euros, de prélever une somme de 2 275 715,95 euros, sur le compte "Autres réserves", dont le montant se trouvera ainsi ramené de 2 680 024,12 euros à 404 308,17 euros.

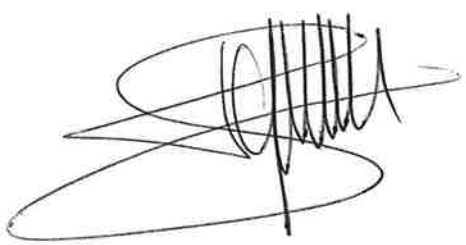
Le dividende net global mis en distribution sera ainsi de 3 000 000 euros, soit 588,4661 euros pour chacune des 5 098 actions composant le capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, le dividende mis en distribution sera intégralement éligible à l'abattement prévu par l'article 158-3-2° dudit Code en cas d'option du bénéficiaire pour l'imposition du dividende au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Ce dividende sera mis en distribution à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS RHONALPAL**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 32 RUE LAMARTINE 69800 ST PRIEST

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 3 8 1 3 1 3 4 5 1 0 0 0 3 5 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Exercice N, clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB		AC			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	83 450	AG	82 852	598	1 763
	Fonds commercial	AH	141 380	AI		141 380	141 380
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK			
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	64 651	AO		64 651	64 651
	Constructions	AP	1 640 711	AQ	1 175 542	465 170	530 999
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 076 180	AS	889 972	186 208	219 266
	Autres immobilisations corporelles	AT	360 358	AU	260 690	99 668	98 241
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	120 000	CT		120 000	120 000
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	72 421	BI		72 421	73 621
	TOTAL (II)	BJ	**3 559 153**	BK	**2 409 057**	**1 150 096**	**1 249 921**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	640 038	BU		640 038	590 627
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	2 593 167	BY	14 619	2 578 548	2 516 230
	Autres créances (3)	BZ	278 757	CA		278 757	679 085
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : 2 000 000)	CD	2 000 000	CE		2 000 000	
	Disponibilités	CF	2 161 397	CG		2 161 397	1 750 025
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	16 839	CI		16 839	31 274
	TOTAL (III)	CJ	**7 690 198**	CK	**14 619**	**7 675 579**	**5 567 241**
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**11 249 351**	1A	**2 423 676**	**8 825 675**	**6 817 162**

Renvois : (1) Dont droit au bail:

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 72 421

(3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

POUR COPIE CONFORME
Le Président

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise SAS RHONALPAL — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 198 822)	DA	198 822	156 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	2 398 035	422 094
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	15 600	15 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 680 024	3 005 450
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**728 566**	**674 574**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**6 021 047**	**4 273 718**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	20 410	81 428
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 330 232	2 021 191
	Dettes fiscales et sociales	DY	433 258	417 306
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	20 728	23 519
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**2 804 628**	**2 543 444**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**8 825 675**	**6 817 162**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 804 628	2 523 034
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS RHONALPAL** — Néant ☐*

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	13 568 690	FB	86 172	FC	13 654 862		13 526 837
	Production vendue biens*	FD		FE		FF			
	Production vendue services *	FG	108 747	FH		FI	108 747		109 348
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**13 677 437**	FK	**86 172**	FL	**13 763 609**		**13 636 185**
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP			57 929
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1	1 200		
	Autres produits (1) (11)					FQ	114 771		18
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**13 879 580**		**13 694 131**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	8 070 340		8 018 195
	Variation de stocks (marchandises)*					FT	(49 411)		(22 208)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 204 747		3 206 723
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	113 054		107 814
	Salaires et traitements *					FY	1 232 626		1 135 971
	Cotisations sociales (10)					FZ	294 995		312 927
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	165 283		171 060
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC			922
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1			
	Autres charges (12)					GE	188		348
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**13 031 822**		**12 931 753**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**847 757**		**762 379**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	50 077		10 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	63 800		1 093
	Reprises sur dépréciations					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO			
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2			
	Total des produits financiers (V)					GP	**113 877**		**11 093**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 789		2 613
	Différences négatives de change					GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3			
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	**5 789**		**2 613**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**108 088**		**8 480**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**955 845**		**770 858**

POUR COPIE CONFORME
Le Président

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2026

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SAS RHONALPAL** — Néant ☐*

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		125 707
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH		76
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		**125 630**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	227 279	221 915
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**13 993 457**	**13 830 931**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**13 264 890**	**13 156 357**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**728 566**	**674 574**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2)	Dont produits de locations immobilières		HY	
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G	
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *		HP	
	Dont - Crédit-bail immobilier		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		A8	
	dont cotisations facultatives Madelin A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)		HS	

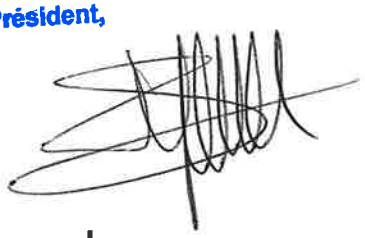
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Etats financiers au31/12/2025

POUR COPIE CONFORME
Le Président,



Annexe aux comptes annuels

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **8 825 675** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **13 993 457** euros et un total **charges** de **13 264 890** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **728 566** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception de l'application des dispositions du règlement 2022-06.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Ce nouveau règlement a apporté des changements de présentation, mais aucune modification dans les méthodes d' évaluation.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

§ Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
§ Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Faits caractéristiques de l'exercice

Faits caractéristiques de l'exercice

La société RHONALPAL a absorbé en fin d'année 2025 sa société mère la SARL RODALFI.

Cette absorption est assortie d'une rétroactivité comptable et fiscale au 1er janvier 2025.
Elle se traduit par :

- une augmentation de capital de 198 744 euros et une prime de fusion de 2 039 604 euros
- une annulation des titres Rhonalpal détenus par RODALFI générant une réduction de capital de 155 922 euros et une réduction de la prime de fusion de 1 063 163 euros.
- une annulation des dividendes reçus par RODALFI de la part de RHONALPAL pour 999 500 euros, cette somme étant reclassée dans la prime de fusion.

Faits caractéristiques de l'exercice

Faits caractéristiques de l'exercice : impacts de l'application de l'ANC 2022-06

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Ce nouveau règlement a apporté des changements de présentation, dont les impacts 2024 sont listés ci-dessous

(i) Impacts liés au changement de comptes comptables

N° de compte	Intitulé	Application ANC 2022-06	Avant Application ANC 2022-06	Variation
Comptes de charges et produits				
671200	amendes		-68	68
658200	amendes	-68		-68
771800	Autres produits exceptionnels		11 877	-11 877
758100	Autres produits	11 877		11 877
775000	Produits sur cession d'actif		250	-250
757200	Produits sur cession d'actif	250		250
791000	Transfert de charge		47 667	-47 667
615500	Remboursement sinistre	13 293		13 293
649000	Remboursement charges perso	34 374		34 374
791200	Sous location		10 092	-10 092
613200	location	10 092		10 092
672000/772000	Charges/ Produits ex antérieur		113 571	-113 571
658000	Autres charges	-9		
752100	autres produits	113 580		113 580
	Impact résultat d'exploitation	**183 389**	**57 759**	**125 630**
	Impact résultat exceptionnel	**0**	**125 630**	**-125 630**

Faits caractéristiques de l'exercice

(ii) Impacts liés au changement de classification bilantiel

Les comptes courants passifs sont depuis l'application de l'ANC 2022-06 classifiés en « Autres dettes » et non plus en « Emprunts et dettes financières diverses »
Les conséquences de présentation pour 2024 sont les suivantes :

N° de compte	Intitulé	Application ANC 2022-06	Avant Application ANC 2022-06
Emprunts et dettes financières diverses			
455150	C/C Rhonalpal Logistique		426
Emprunts & dettes financières diverses		**-**	**426**
Autres dettes			
455150	c/c Rhonalpal logistique	426	-
411000	Clients créditeurs	15 263	15 263
419800	Clients - Avoirs à établir	2 656	2 656
467000	Autres comptes créditeurs	3 593	3 593
467200	Machine à café	1 582	1 582
Autres dettes		**23 519**	**23 093**

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	224 831					224 831
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	224 831					224 831
CORPORELLES	Terrains	64 651					64 651
	Constructions sur sol propre	235 365					235 365
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	1 397 014		8 333			1 405 346
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 051 612		24 568			1 076 180
	Instal., agencement, aménagement divers	14 726		3 895			18 621
	Matériel de transport	160 068		21 817			181 886
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	151 806		8 046			159 852
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 075 243		66 659			3 141 901
FINANCIERES	Participations	120 000					120 000
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	73 621				1 200	72 421
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	193 621				1 200	192 421
	TOTAL	3 493 694		66 659		1 200	3 559 153

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			81 688	1 164		82 852
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			81 688	1 164		82 852
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre			235 365			235 365
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement			866 015	74 162		940 177
	Instal technique, matériel outillage industriels			832 347	57 626		889 972
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			10 253	1 189		11 441
	Matériel de transport			84 887	21 838		106 724
	Matériel de bureau, mobilier			133 220	9 305		142 525
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2 162 086	164 119		2 326 205
	TOTAL			2 243 773	165 283		2 409 057

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse-ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SARL RHONALPAL LOGISTIQUE	566 373	100,00	120 000	120 000	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	566 373	100,00	120 000	120 000	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)	566 373	100,00	120 000	120 000	

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SARL RHONALPAL LOGISTIQUE		846 800	26 167	50 077	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		846 800	26 167	50 077	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)		846 800	26 167	50 077	

Stocks et En-cours

	31/12/2025	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisonnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I				
En-cours de production				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL II				
Produits				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				
Marchandises				
Marchandises	640 038	590 627	49 411	
TOTAL DES STOCKS ET EN-COURS	640 038	590 627	49 411	

Créances et Dettes

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	72 421	72 421	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	17 642	17 642	
	Créances représentatives des titres prêtés	2 575 525	2 575 525	
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 125	24 125	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 049	2 049	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	244 985	244 985	
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	7 598	7 598	
	Charges constatées d'avance	16 839	16 839	
	TOTAL DES CREANCES	2 961 184	2 961 184	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	20 410	20 410		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 330 232	2 330 232		
	Personnel et comptes rattachés	302 338	302 338		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	95 113	95 113		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	31 926	31 926		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 881	3 881		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	150	150		
	Autres dettes	20 578	20 578		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	2 804 628	2 804 628		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients			92 165
Autres créances	92 165		
TOTAL	92 165		92 165

Produits à recevoir

Total des Produits à recevoir	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025
Autres créances		92 165
INTERETS COURUS A RECEVOIR	90 383	92 165
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	1 782	

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	16 839	31 274	(14 435)	-46,16
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	16 839	31 274	(14 435)	-46,16

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
CCA PREST.ADMINISTRATIVES ET MAINTENANCE		16 839	16 839
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			16 839

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
	Du capital social début exercice	4 000,00	39,0000	156 000,00
	Emises pendant l'exercice	5 096,00	39,0000	198 744,00
	Remboursées pendant l'exercice	3 998,00	39,0000	155 922,00
	Du capital social fin d'exercice	5 098,00	39,0000	198 822,00

L'absorption par RHONALPAL de sa société mère RODALFI s'est traduit par l'émission de 5 096 actions nouvelles et par l'annulation de 3 998 actions existantes.

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	156 000		42 822		198 822
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	422 094		1 975 941		2 398 035
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	15 600				15 600
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	3 005 450			(325 426)	2 680 024
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	674 574	(674 574)		728 566	728 566
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	4 273 718	(674 574)	2 018 763	403 140	6 021 047

Date de l'assemblée générale 11/06/2025
Dividendes attribués 1 000 000
[1]dont dividende provenant du résultat n-1 674 574
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 3 599 144
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 5 617 907
[2]Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 1 747 329

Les dividendes de 1 000 000 € versés à la SARL RODALFI en juin 2025 ont été annulés à hauteur de 999 500 € du fait de l'absorption de cette société avec effet rétroactif comptable au 1er janvier 2025. Cette somme a été reclassée dans la prime de fusion.

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	14 619			14 619
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	14 619			14 619
	TOTAL GENERAL	14 619			14 619

Dont dotations et reprises : - d'exploitation ; - financières ; - exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Charges à payer (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 241 819	1 077 357	164 462	15,27
Dettes fiscales et sociales	259 470	246 427	13 043	5,29
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes		2 656	(2 656)	100,0
TOTAL	1 501 289	1 326 440	174 849	13,18

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		1 501 289
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 241 819
FOURNISSEURS - FACT NON PARVENUES	1 241 819	
Dettes fiscales et sociales		259 470
DETTES PROV.POUR CONGES A PAYER	80 908	
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	149 630	
ORG. SOC. CH/ CONGES PAYES	26 707	
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	2 226	

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	13 568 690	86 172	13 654 862
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	108 747		108 747
TOTAL	13 677 437	86 172	13 763 609



Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		955 845	227 279	728 566
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)				
RESULTAT COMPTABLE		955 845	227 279	728 566

(1) après retraitements fiscaux.

Répartition des effectifs par catégorie

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	31/12/2025	Interne
Ouvriers		
Employés, techniciens, agents de maîtrise		22
Cadres et ingénieurs		5
Autres catégories		
TOTAL		6
		33

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2025
emprunt	gage sans dépossession de biens meubles	BPLL	92 000	92 000
		TOTAL	92 000	92 000

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Engagement retraite		98 750	
		98 750	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		98 750	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

RHONALPAL

SAS au capital de 198.822 €
Siège social : 32 rue Lamartine
69800 SAINT-PRIEST
RCS LYON 381 313 451

PRESENTÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
Du 20 mai 2026
Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

AURYS AUDIT
3 rue de la Claire - 69009 Lyon
Tél. +33 4 81 06 06 95 - contact@aurys.fr - www.aurys.fr
S.A.S. au Capital de 10.000 € - 433 626 843 R.C.S. Lyon - FR 58 433 626 843

TABLE DES MATIERES

1. OPINION 3

2. FONDEMENT DE L'OPINION 3

2.1 Référentiel d'audit 3

2.2 Indépendance 3

3. OBSERVATION 4

4. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS 4

5. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES 4

6. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS 4

7. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS 5

A l'Assemblée Générale de la société RHONALPAL,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société RHONALPAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport et comprenant 29 pages en plus de notre rapport, soit un total de 35 pages.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

4. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

6. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

7. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon
Le 12 mai 2026,

AURYS AUDIT SAS
Représentée par Frédéric VELOZZO
Commissaire aux Comptes
Associé

SAS RHONALPAL

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	83 450	82 852	598	1 763
	Fonds commercial	141 380		141 380	141 380
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	64 651		64 651	64 651
	Constructions	1 640 711	1 175 542	465 170	530 999
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	1 076 180	889 972	186 208	219 266
	Autres immobilisations corporelles	360 358	260 690	99 668	98 241
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	120 000		120 000	120 000
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	72 421		72 421	73 621
	Total de l'actif immobilisé (III)	3 559 153	2 409 057	1 150 096	1 249 921
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises	640 038		640 038	590 627
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 593 167	14 619	2 578 548	2 516 230
	Autres créances	278 757		278 757	679 085
	Charges constatées d'avance	16 839		16 839	31 274
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres	2 000 000		2 000 000	
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	2 161 397		2 161 397	1 750 025
	Total de l'actif circulant (IV)	7 690 198	14 619	7 675 579	5 567 241
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	11 249 351	2 423 676	8 825 675	6 817 162
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			72 421	73 621
	(2) dont créances à moins d'un an			2 961 184	3 314 830

Mission de présentation des comptes

SAS RHONALPAL

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 198 822)	198 822	156 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	2 398 035	422 094
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	15 600	15 600
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 680 024	3 005 450
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	728 566	674 574
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	6 021 047	4 273 718
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	20 410	81 428
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 330 232	2 021 191
	Dettes fiscales et sociales	433 258	417 306
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	20 728	23 519
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	2 804 628	2 543 444
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	8 825 675	6 817 162
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	728 566,25	674 573,77
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	2 804 628	2 523 034
(2)	Dont emprunts participatifs		

SAS RHONALPAL

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	13 568 690	86 172	13 654 862	13 526 837
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	108 747		108 747	109 348
	Montant net du chiffre d'affaires	13 677 437	86 172	13 763 609	13 636 185
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				57 929
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			1 200	
	Autres produits			114 771	18
	Total des produits d'exploitation			13 879 580	13 694 131
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			8 070 340	8 018 195
	Variation de stocks			(49 411)	(22 208)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			3 204 747	3 206 723
	Impôts, taxes et versements assimilés			113 054	107 814
	Salaires			1 232 626	1 135 971
	Cotisations sociales			294 995	312 927
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			165 283	171 060
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				922
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			188	348
	Total des charges d'exploitation			13 031 822	12 931 753
	RESULTAT D'EXPLOITATION			847 757	762 379

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Mission de présentation des comptes

SAS RHONALPAL

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	847 757	762 379
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	50 077	10 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	63 800	1 093
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Total des produits financiers	113 877	11 093
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	5 789	2 613
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	5 789	2 613
	RESULTAT FINANCIER	108 088	8 480
	RESULTAT COURANT avant impôts	955 845	770 858
	Produits exceptionnels		125 707
	Charges exceptionnelles		76
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		125 630
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	227 279	221 915
	Total des produits	13 993 457	13 830 931
	Total des charges	13 264 890	13 156 357
	RESULTAT DE L'EXERCICE	728 566	674 574

(2) dont produits concernant les entitées liées
(3) dont intérêts concernant les entitées liées

Etats financiers au31/12/2025

Annexe aux comptes annuels

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **8 825 675** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **13 993 457** euros et un total **charges** de **13 264 890** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **728 566** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception de l'application des dispositions du règlement 2022-06.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Ce nouveau règlement a apporté des changements de présentation, mais aucune modification dans les méthodes d' évaluation.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

§ Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
§ Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Faits caractéristiques de l'exercice

Faits caractéristiques de l'exercice

La société RHONALPAL a absorbé en fin d'année 2025 sa société mère la SARL RODALFI.

Cette absorption est assortie d'une rétroactivité comptable et fiscale au 1er janvier 2025.
Elle se traduit par :

- une augmentation de capital de 198 744 euros et une prime de fusion de 2 039 604 euros
- une annulation des titres Rhonalpal détenus par RODALFI générant une réduction de capital de 155 922 euros et une réduction de la prime de fusion de 1 063 163 euros.
- une annulation des dividendes reçus par RODALFI de la part de RHONALPAL pour 999 500 euros, cette somme étant reclassée dans la prime de fusion.

Faits caractéristiques de l'exercice

Faits caractéristiques de l'exercice : impacts de l'application de l'ANC 2022-06

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Ce nouveau règlement a apporté des changements de présentation, dont les impacts 2024 sont listés ci-dessous

(i) Impacts liés au changement de comptes comptables

N° de compte	Intitulé	Application ANC 2022-06	Avant Application ANC 2022-06	Variation
Comptes de charges et produits				
671200	amendes		-68	68
658200	amendes	-68		-68
771800	Autres produits exceptionnels		11 877	-11 877
758100	Autres produits	11 877		11 877
775000	Produits sur cession d'actif		250	-250
757200	Produits sur cession d'actif	250		250
791000	Transfert de charge		47 667	-47 667
615500	Remboursement sinistre	13 293		13 293
649000	Remboursement charges perso	34 374		34 374
791200	Sous location		10 092	-10 092
613200	location	10 092		10 092
672000/772000	Charges/ Produits ex antérieur		113 571	-113 571
658000	Autres charges	-9		
752100	autres produits	113 580		113 580
	Impact résultat d'exploitation	**183 389**	**57 759**	**125 630**
	Impact résultat exceptionnel	**0**	**125 630**	**-125 630**

Faits caractéristiques de l'exercice

(ii) Impacts liés au changement de classification bilantiel

Les comptes courants passifs sont depuis l'application de l'ANC 2022-06 classifiés en « Autres dettes » et non plus en « Emprunts et dettes financières diverses »
Les conséquences de présentation pour 2024 sont les suivantes :

N° de compte	Intitulé	Application ANC 2022-06	Avant Application ANC 2022-06
Emprunts et dettes financières diverses			
455150	C/C Rhonalpal Logistique		426
Emprunts & dettes financières diverses		**-**	**426**
Autres dettes			
455150	c/c Rhonalpal logistique	426	-
411000	Clients créditeurs	15 263	15 263
419800	Clients - Avoirs à établir	2 656	2 656
467000	Autres comptes créditeurs	3 593	3 593
467200	Machine à café	1 582	1 582
Autres dettes		**23 519**	**23 093**

SAS RHONALPAL

Immobilisations

	Règlement ANC 2022-06	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	224 831					224 831
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	224 831					224 831
CORPORELLES	Terrains	64 651					64 651
	Constructions sur sol propre	235 365					235 365
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	1 397 014		8 333			1 405 346
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 051 612		24 568			1 076 180
	Instal., agencement, aménagement divers	14 726		3 895			18 621
	Matériel de transport	160 068		21 817			181 886
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	151 806		8 046			159 852
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 075 243		66 659			3 141 901
FINANCIERES	Participations	120 000					120 000
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	73 621				1 200	72 421
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	193 621				1 200	192 421
	TOTAL	3 493 694		66 659		1 200	3 559 153

SAS RHONALPAL

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Amortissements au 31/12/2025
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			81 688	1 164		82 852
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			81 688	1 164		82 852
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre			235 365			235 365
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement			866 015	74 162		940 177
	Instal technique, matériel outillage industriels			832 347	57 626		889 972
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			10 253	1 189		11 441
	Matériel de transport			84 887	21 838		106 724
	Matériel de bureau, mobilier			133 220	9 305		142 525
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2 162 086	164 119		2 326 205
	TOTAL			2 243 773	165 283		2 409 057

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

SAS RHONALPAL

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SARL RHONALPAL LOGISTIQUE	566 373	100,00	120 000	120 000	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	566 373	100,00	120 000	120 000	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)	566 373	100,00	120 000	120 000	

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SARL RHONALPAL LOGISTIQUE		846 800	26 167	50 077	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		846 800	26 167	50 077	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)		846 800	26 167	50 077	

SAS RHONALPAL

Stocks et En-cours

	31/12/2025	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisonnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I				
En-cours de production				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL II				
Produits				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				
Marchandises				
Marchandises	640 038	590 627	49 411	
TOTAL DES STOCKS ET EN-COURS	640 038	590 627	49 411	

SAS RHONALPAL

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	72 421	72 421	
	Clients douteux ou litigieux	17 642	17 642	
	Autres créances clients	2 575 525	2 575 525	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	24 125	24 125	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 049	2 049	
	Taxes sur la valeur ajoutée	244 985	244 985	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	7 598	7 598	
	Charges constatées d'avance	16 839	16 839	
	TOTAL DES CREANCES	2 961 184	2 961 184	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	20 410	20 410		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 330 232	2 330 232		
	Personnel et comptes rattachés	302 338	302 338		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	95 113	95 113		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	31 926	31 926		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 881	3 881		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	150	150		
	Autres dettes	20 578	20 578		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	2 804 628	2 804 628		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients			
Autres créances	92 165		92 165
TOTAL	92 165		92 165

SAS RHONALPAL

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		92 165
Autres créances		92 165
INTERETS COURUS A RECEVOIR	90 383	
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	1 782	

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	16 839	31 274	(14 435)	-46,16
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	16 839	31 274	(14 435)	-46,16

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			16 839
CCA PREST.ADMINISTRATIVES ET MAINTENANCE		16 839	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			16 839

SAS RHONALPAL

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	4 000,00	39,0000	156 000,00
	Emises pendant l'exercice	5 096,00	39,0000	198 744,00
	Remboursées pendant l'exercice	3 998,00	39,0000	155 922,00
	Du capital social fin d'exercice	5 098,00	39,0000	198 822,00

L'absorption par RHONALPAL de sa société mère RODALFI s'est traduit par l'émission de 5 096 actions nouvelles et par l'annulation de 3 998 actions existantes.

SAS RHONALPAL

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	156 000		42 822		198 822
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	422 094		1 975 941		2 398 035
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	15 600				15 600
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	3 005 450			(325 426)	2 680 024
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	674 574	(674 574)		728 566	728 566
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	4 273 718	(674 574)	2 018 763	403 140	6 021 047

Date de l'assemblée générale 11/06/2025
Dividendes attribués 1 000 000
[1] dont dividende provenant du résultat n-1 674 574
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 3 599 144
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 5 617 907
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 1 747 329

Les dividendes de 1 000 000 € versés à la SARL RODALFI en juin 2025 ont été annulés à hauteur de 999 500 € du fait de l'absorption de cette société avec effet rétroactif comptable au 1er janvier 2025. Cette somme a été reclassée dans la prime de fusion.

SAS RHONALPAL

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	14 619			14 619
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	14 619			14 619
	TOTAL GENERAL	14 619			14 619
Dont dotations et reprises	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Charges à payer (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 241 819	1 077 357	164 462	15,27
Dettes fiscales et sociales	259 470	246 427	13 043	5,29
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes		2 656	(2 656)	100,0
TOTAL	1 501 289	1 326 440	174 849	13,18

SAS RHONALPAL

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		1 501 289
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 241 819
FOURNISSEURS - FACT NON PARVENUES	1 241 819	
Dettes fiscales et sociales		259 470
DETTES PROV.POUR CONGES A PAYER	80 908	
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	149 630	
ORG. SOC. CH/ CONGES PAYES	26 707	
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	2 226	

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises	13 568 690	86 172	13 654 862
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	108 747		108 747
TOTAL	13 677 437	86 172	13 763 609

SAS RHONALPAL

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		955 845	227 279	728 566
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)				
RESULTAT COMPTABLE		955 845	227 279	728 566

(1) après retraitements fiscaux.

SAS RHONALPAL

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers		22
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		5
	Cadres et ingénieurs		
	Autres catégories		6
	TOTAL		33

SAS RHONALPAL

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2025
emprunt	gage sans dépossession de biens meubles	BPLL	92 000	92 000
		TOTAL	92 000	92 000

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagement retraite		98 750 98 750	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		98 750	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			